

que le gouvernement a la majorité. Il forge des fers, des chaînes, il met une bride à la Chambre. Ce bill-ci est dangereux.

Le premier ministre ne reste pas à la Chambre pour son propre bill. Même son secrétaire parlementaire n'est pas ici. Vu l'importance du bill, auquel le premier ministre a apposé son nom, il est difficile de comprendre son absence.

On nous dit que ces mesures sont prévues par souci de souplesse, d'efficacité. Cela me rappelle les paroles de M. Voltaire, auquel le premier ministre a fait allusion l'autre jour, et qui a dit que certains hommes ne pensent que pour justifier leurs méfaits, et ne parlent que pour cacher leurs pensées. Voilà ce qui arrive ici. Le premier ministre a dernièrement déclaré que l'homme d'État avec lequel il se sentait le plus d'affinités était Machiavel. J'ai ici un ouvrage intitulé *Le Prince* de Machiavel. Le ministre de la Justice est en train de l'examiner et il verra qu'il existe une ressemblance frappante entre Machiavel et son chef. En réalité, si ce n'était de l'identification et du fait que cette image représente un masque mortuaire, on s'y méprendrait.

● (3.20 p.m.)

Lorsqu'un philosophe de la politique reçoit l'approbation du premier ministre, il est intéressant d'en lire quelques remarques. Ceci est un livre de la collection Penguin Classics et je suis sûr que tous les députés voudront se le procurer. On y lit à la page 91:

L'homme qui veut se comporter vertueusement en toutes choses va fatalement se faire des ennemis parmi la multitude de ceux qui ne sont pas vertueux. Par conséquent, si un prince veut sauvegarder son règne, il doit apprendre à ne pas être vertueux, et à exploiter cette disposition à ses fins.

Il dit ensuite:

...il ne doit pas s'écarter du bien, si c'est possible, mais il doit savoir faire le mal, si c'est nécessaire.

Voici un autre passage:

...un souverain prudent ne peut pas, et ne doit pas, honorer sa parole lorsque cela est contraire à ses intérêts et quand les raisons qui l'ont porté à faire cette promesse n'existent plus... Un prince ne sera jamais à court de bonnes excuses pour masquer sa mauvaise foi. On pourrait donner d'innombrables exemples contemporains de traités et de promesses devenus nuls et non avenue du fait de la mauvaise foi des princes;...il faut savoir nuancer ses actes. Les hommes sont si simples, et ils sont tellement créature des circonstances, que le trompeur trouvera toujours des dupes.

Le cabinet mérite d'être mentionné et Machiavel écrit:

...un prince habile doit adopter un moyen terme, et choisir des sages pour gouverner...

Il semble bien que le premier ministre n'ait pas suivi ce conseil.

...n'accordant qu'à eux seuls la liberté de lui dire la vérité, et encore uniquement lorsqu'il leur demande leur avis.

Des voix: Bravo!

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Il y a beaucoup d'autres bonnes citations qui illustrent une philosophie dangereuse. En voici un autre:

Comment les princes doivent tenir parole... Il est louable pour un prince de tenir parole et d'être honnête au lieu d'user de sournoiserie; pourtant, l'expérience contemporaine montre que les princes qui ont fait de grandes choses ont été ceux qui ont donné leur parole sans sincérité, qui ont su comment tromper par leur sournoiserie et qui, en fin de compte, ont vaincu ceux qui étaient honnêtes.

Le président: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le très honorable représentant, mais son temps de parole est écoulé.

Des voix: Poursuivez.

Le président: Le très honorable représentant peut continuer, sous réserve du consentement du comité. Le comité y consent-il?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président: Le comité n'y consent pas.

Une voix: Qui a dit non?

Le président: Il est très difficile à la présidence de se rendre compte s'il y a consentement quand des voix négatives se font entendre. Je vais poser la question de nouveau. Le comité y consent-il?

Des voix: D'accord.

Le président: A l'ordre, je vous prie. Le comité consent-il à ce que le très honorable représentant continue?

Des voix: Non.

Des voix: D'accord.

M. le président: Il n'y a pas le consentement.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je signale à la présidence que le «non» que nous avons entendu venait de l'autre côté de la Chambre, de derrière le rideau. Aucun député qui se tient derrière le rideau n'a le droit d'exprimer une opinion.

Des voix: Règlement!

M. le président: A l'ordre. La parole est au député de Hamilton-Ouest.

M. Alexander: J'allais vous souligner cette question, monsieur le président. Il est extrêmement important à ce stade de signaler que le ministre de la Justice, dans sa sagesse, a indiqué, au nom de son parti, qu'on est généralement d'accord pour permettre au très honorable représentant de poursuivre son discours. J'espère que la présidence s'en est aperçue et qu'elle sera sensible à ce que cela signifie.